

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/144/2008 – ÉFAI

1^{er} octobre 2008

Informations complémentaires sur l'AU 213/08 (MDE 13/106/2008, 1^{er} août 2008) – Craintes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements

IRAN Saman Rasoulpour (h), 23 ans, militant kurde des droits humains

Le défenseur kurde des droits humains Saman Rasoulpour a été libéré le 13 août. Il était détenu depuis le 25 juillet. Accusé de « *propagande contre l'État* », il a été libéré après s'être acquitté d'une caution de 100 millions de rials (environ 7 500 euros).

Pendant dix-sept jours, Saman Rasoulpour a été détenu dans les locaux du ministère du Renseignement à Mahabad et Orumiyeh, dans la province de l'Azerbaïdjan occidental (nord-ouest de l'Iran). Il a ensuite été transféré au quartier principal de la prison de Mahabad. Au cours de toute sa période de détention, il n'a été autorisé à téléphoner à sa famille qu'une seule fois.

Saman Rasoulpour est un membre de premier plan de l'Organisation de défense des droits humains du Kurdistan, qui milite en faveur d'un meilleur traitement de la minorité kurde d'Iran. Le 23 juillet, il avait participé à une manifestation pacifique appelant les autorités à annuler les peines de mort prononcées le 25 février contre trois défenseurs des droits humains kurdes.

Pour en savoir plus sur les atteintes aux droits humains visant la minorité kurde en Iran, veuillez consulter le document intitulé : *Iran. Human rights abuses against the Kurdish minority*, disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE13/088/2008/en/d140767b-5e45-11dd-a592-c739f9b70de8/mde130882008eng.pdf>

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment. Amnesty International suivra l'évolution de la situation de Saman Rasoulpour et interviendra de nouveau en sa faveur si nécessaire.